

LOGONNA-Infos Novembre - Décembre 2020



Le projet d'installation de médecins généralistes à LOGONNA DAOULAS se finalise. Les docteurs Soline DELAIGUE et Elise LE NADAN ouvriront leur cabinet respectivement en mars et mai 2021.

L'ancien cabinet médical n'étant pas suffisamment grand pour les accueillir, la municipalité a décidé, dans un souci d'optimisation des surfaces, d'affecter une partie des 600m² de la mairie à l'activité des médecins. Nous travaillons actuellement à l'organisation et à la répartition des espaces. Il est d'ores et déjà acté que l'entrée de ce nouveau cabinet médical se fera, prioritairement, par la porte latérale située en face du parking.

Nous ne manquerons pas bien entendu de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Sommaire

- 3 Communiqués de mairie
- 6 Les Services Techniques
- 7 Santé
- 8 Enfance-Jeunesse-vie de l'école
- 9 Agriculture-vie économique
- 10 Environnement-cadre de vie
- 12 Culture-Animations

▶ Correspondants locaux

Le Télégramme : Bruno Inizan

06 15 20 34 77 / brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France: redaction.paysdelanderneau@ouest-france.fr

Numéros utiles

Mairie: 02 98 20 60 98

Bibliothèque: 02 98 20 66 29

Ecole: 02 98 20 68 59

MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15

MINFIRMIERS:

SALAÜN-CALVEZ /TOURNELLEC: 02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50 JESTIN/GAVI: 02.98.20.60.62 **KINESITHERAPEUTE**:

Karine LE COZ / Anne LE LOUARN: 02.98.20.70.20

TAXI: Antoine Taxi: 06.84.60.28.05

PHARMACIE DE GARDE: 32.37

DENTISTE DE GARDE: 02.98.90.55.77

VIGIPIRATE: 17

GENDARMERIE: 17 **POMPIERS** LE FAOU: 18

CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 196 ou VHF canal 16

SPAC: 02 98 85 49 66

astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78 (24h/24h)

EDF : (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)

GDF: (sécurité): 02 98 02 02 22

PÔLE SOCIAL (Daoulas): 02 98 25 84 23
 CLIC: accueil de Daoulas: 02 98 46 49 89
 Point Accueil Ecoute Jeunesse: 02 98 81 17 62
 Centre de Planification et d'Education Familiale:

02 98 21 80 20

▶ Services pratiques

LA PAROISSE

Horaires des messes

►Les samedis à 18h

► Les dimanches à 9h30 à Daoulas (sauf le 1er novembre à 10h30), à 11h à Rumengol

31 octobre à Saint-Urbain, lundi 2 novembre à 10h30 à l'Hôpital-Camfrout, le 14 novembre à Irvillac, le 5 décembre à Logonna-Daoulas, le 19 décembre à Saint-Urbain.

Veillée de Noël à 19h à Daoulas et le 25 décembre à 10h30 à l'Hôpital-Camfrout.

▶ Santé

Melle Cindy Jestin et Mr Benjamin Gavi vous informent que le cabinet infirmier situé au 18 Gorre Ar C'Hoat est transféré à compter du 1er décembre 2020 au 20 rue Ar Mor. Contact : 02 98 20 60 62

▶ Collecte des journaux

La collecte des journaux a repris, chaque 1er samedi du mois, devant la Mairie de 11h à 12h. L'argent collecté par l'association « Avec les pompiers pour le souffle » est destiné à financer la recherche sur la mucoviscidose.

▶ Remorque déchets verts

07/11 KERJEAN-KERLIVER
14/11 LE COSQUER
21/11 GORREQUER
28/11 LE MENGLEUZ

12/12 PLACE DU MARCHE

TERRAIN DE FOOT

19/12 KERJEAN-KERLIVER

26/12 LE COSQUER

05/12



Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

21, rue Ar Mor - 02.98.20.60.98 / <u>mairie.logonnadaoulas@orange.fr</u> <u>www.logonna-daoulas.bzh</u>

Directeur de la publication : Fabrice Ferré Coordinatrice : Séverine Quillévéré

Conception-réalisation : Séverine Quillévéré & Catherine Stéphan

Impression: Copia

Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact ».

Retrouvez les infos de la commune sur



Communiqués de mairie

Demandes d'urbanisme

Rappel sur les obligations de remplir des Déclarations Préalables

Tous travaux d'extérieur nécessitent une demande d'urbanisme (Cerfa n° 13703*07).

Les demandes ci-dessous sont celles déposées en mairie et qui seront, ou non, validées.

Déclarations préalables

LE BORGNE Vincent	5, Garrec Ven	Menuiseries	02/09
PLANTET Hugo	1, Rumenguy	Velux	02/09
LE GUEDES M. L.	33, rue de Kerliver	Rempl. Fenêtres	04/09
BOZEC Rémi	2, chemin du Raden	Chang. Porte et création Velux	05/09
VALETTI Edmond	47, Camen	Abri de jardin	17/09
DAUPHIN Isabelle	22, rés. de la Source	Transf. garage en pièce de vie	08/10
GIRAULT Christophe	2, Quenecadeuc	Panneaux photovol- taïques	12/10
LE BARS Jean-Paul	6, ch. de Park Douar Ber	Mur de clôture	14/10
LE GALL Armelle	16, Clemenech'y	Muret	14/10
GORNOUVEL Jacques	18, route du Bendy	Portail et portillon	14/10
LE MEUR Joëlle	32, route de l'Anse du Bourg	Abri de jardin	15/10

Permis de construire

BROUDIN Mérin	Route de l'Anse du Bourg	Changement d'ouvertures	01/10
LARPENT Patrick	6, Clemenech'y	Véranda et porte de garage	01/10
LE MOIGNE Jean- Jacques	1, le Quinquis	Réhabilitation d'une maison existante	06/10

▶ Etat-Civil

Naissances

- Emile METZGER né le 10 août 2020 à Brest.
- Elen LE BOURHIS née le 22 septembre 2020 à Landerneau.
- Léonie FAVE née le 23 septembre 2020 à Brest.
- Thélia BEAUCHENE née le 27 septembre 2020 à Landerneau.

▶ Vie quotidienne

11 novembre : pas de collecte de containers sur la commune



Le mercredi 11 novembre étant férié, la collecte des recyclables sur l'ensemble du territoire de la commune sera retardée au vendredi 13 novembre à partir de 5 heures du matin. Les personnes concernées sont

invitées à sortir leur bac à couvercle jaune la veille au soir aux endroits habituels.

Rappel : Récupérez rapidement vos conteneurs à déchets individuels de couleur verte ou jaune

Pour conserver un environnement agréable pour tous, la commune vous rappelle que les conteneurs individuels doivent être récupérés par leur propriétaire le jour de la collecte.

▶ Repas des Anciens

La situation sanitaire actuelle nous contraint à modifier le traditionnel repas des Anciens. Ne souhaitant pas l'annuler, il sera préparé et livré à domicile par "Les Plaisirs d'Illy" le samedi 5 ou le dimanche 6 décembre.

La répartition des livraisons se fera en fonction de votre lieu d'habitation (voir carte ci-dessous). Pour les conjoints de moins de 70 ans le prix du repas sera de 19€.

La Municipalité invite les personnes de plus de 70 ans qui le souhaitent, à réserver leur repas, auprès de la mairie <u>avant le 22 novembre</u>: 02 98 20 60 98.



Recensement militaire

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser en mairie dans le mois suivant leur seizième anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille.

▶ INFORMATIONS PRATIQUES - COVID 19

Suite au rétablissement du confinement depuis le 30 octobre, vous trouverez ci-dessous les informations pratiques sur les services et commerces de la commune.

Une fois encore, l'attention que nous portons les uns aux autres est importante dans les moments troublés que nous traversons. En cas de besoin, nous vous invitons à solliciter vos voisins dans un premier temps. En cas de nécessité majeure, ou si vous avez connaissance de personnes isolées, en situation de fragilité nous vous remercions de contacter la mairie au 02 98 20 60 98 ou par mail : mairie.logonnadaoulas@orange.fr

La **Mairie** sera ouverte aux horaires habituels, néanmoins nous vous invitons à privilégier le contact par mail ou par téléphone et à limiter vos déplacements qu'en cas de réelle nécessité.

Les salles municipales et la bibliothèque sont fermées pendant toute la durée du confinement. Les activités associatives sont suspendues.

BAR TABAC « LE CELTIC » : ouvert du mardi au samedi et 8h30 à 12h30 et de 17h à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30. Dépôt de pain, possibilité de commander des viennoiseries, paniers de légumes, tabac, journaux. Tel : 09 80 41 55 64 / 06 19 95 06 09

BAR RESTAURANT « LA GRIGNOTIERE » : plats à emporter les mardi, jeudi et samedi, réservation la veille -Vente de journaux. Tel : 02 98 20 64 36

LES PLAISIRS D'ILLY: dès le 2 novembre et pour tous les midis de la semaine (sauf week-end), portage de repas à domicile avec une formule Plat-Dessert à 9,50€ (Règlements acceptés : Espèces, Chèques, CB, Tickets restaurant).

Pizzas maison, tous les soirs du mercredi au dimanche en livraison UNIQUEMENT.

Plats cuisinés au PROXI de l'Hôpital-C. du mardi au dimanche.

Tel: 06 43 63 51 49 / Mail: lesplaisirsdilly@gmail.com / Page Facebook: https://www.facebook.com/lesplaisirsdilly@gmail.com / Page Facebook:

MAGASIN DE PRODUCTEURS - Goasven : ouvert le mardi de 16h30 à 19h, le vendredi de 15h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 12h30. Tél : 02 98 21 19 58. Possibilité de réserver pains, pizzas et produits laitiers auprès des producteurs. Tous les contacts sur le site www.goasven.fr

JULIEN COÏC: huîtres et coquillages. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 15h à 17h. Tel: 06 82 96 87 31. www.julien-coic.com

TY U : alimentation générale, service postal, journaux. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00, Le samedi de 9h00 à 12h30 et 16h00 à 18h30. Jauge limitée. Livraison de courses possible par le Super U de Daoulas, sur commande par mail.

Les commerces ambulants seront également présents :

- Fruits et légumes Berthevas : le samedi matin
- Multipizz : pizzas le Samedi de 18h00 à 21h30.
- Ze Guppy's food : tacos, burgers, frites, plats maison 1er et 3ème lundi du mois à partir de 18h.
- La Friterie Serken suspend son activité momentanément. Pour rester informés sur leur réouverture, vous pouvez consulter leur page Facebook et leur site internet www.serken.fr

Cellule solidarité

LANDERNEAU La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas remet en place la cellule d'écoute et de solidarité pour répondre au mieux aux questions des publics les plus fragilisés.

Ce dispositif d'écoute téléphonique a pour objectif d'informer, d'orienter vers les dispositifs existants ou mis en place spécifiquement et de recueillir les problématiques émergentes.

Cette cellule téléphonique est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 au 02.98.85.99.08.

▶ Sujets évoqués lors du conseil municipal du 14 septembre 2020

- Commission locale des charges transférées
- Avenant à la convention de transport à la demande
- Avenant à la convention coordination enfance-ieunesse
- Participation d'équilibre au SIVURIC
- SDEF: convention financière
- Décision modificative N°1 budget communal
- Plan de financement chaufferie bois
- Adhésion groupements de commande
- Création d'emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

▶ Sujets évoqués lors du conseil municipal du 13 octobre 2020

- Election d'un adjoint
- Fixation des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués
- Composition des commissions municipales
- Composition du conseil d'administration du CCAS
- Participation supplémentaire au pôle social de Daoulas
- Adhésion groupements de commandes
- Attribution du marché de gestion de la divagation des animaux
- Approbation de la convention d'assistance technique de la CCPLD dans le domaine de la voirie
- Participation communale DIP HA DOUP
- Attribution de subventions aux associations
- Modalité de temps partiel
- Création de poste aux services techniques
- Acquisition parcelle BB146

PROCHAIN CONSEIL

Lundi 15 décembre 19h00 Salle Kejadenn

(Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune ou le panneau d'affichage).

Le mot des élus « Vivons Logonna »

Nous nous sommes engagés sur différents projets, en fonction des commissions où nous siégeons.

Dans notre programme, nous avons défendu la création d'aménagements de sécurisation et de bonne utilisation de la voirie permettant de réguler le trafic routier, tout en favorisant une nouvelle circulation piétonne et cyclable sur la D 333 (route de Daoulas), le carrefour de la Forge et la route du Bendy.

Récemment, Michel Le Bras a assisté à une réunion durant laquelle Finistère Ingénierie Assistance présentait sa pré-étude sur l'aménagement de portions chaucidou et de portions pistes cyclables, entre Prat an Dour et le bourg. Ce projet a semblé convenir aux personnes présentes. Restent à trouver les financements, sachant que le Conseil Départemental finance 40 % des études et que le gouvernement, dans son plan de relance économique envisage de consacrer 30 milliards d'euros à la transition écologique et aux modes de transport doux comme le vélo, de plus en plus présent sur les routes de Logonna. Nous souhaitons que l'on parvienne à une mise en œuvre de cette piste cyclable au cours de ce mandat.

Par ailleurs, la présence croissante de camping cars sur les grèves nécessite une réflexion dépassionnée sur leur stationnement. Un groupe de travail s'est mis en place. Nous l'avons voulu composé d'élus et de citoyens logonnais tirés au sort à partir des listes électorales, et volontaires pour en faire partie. Les quatre élus sont Yves Guignot, Cédric Hoellard, Michel Le Bras et Marie Hélène Mével qui en assure le pilotage. Les 4 citoyens non élus sont : Danielle Le Berre, Anne Laure Guignoiseau, Enora Bocher et Alain Claude Jovignot.

▶ L'activité des Services Techniques

Entretien des espaces publics et des espaces verts

Après l'accompagnement technique de la rentrée scolaire, les services techniques ont mené des opérations "coup de poing" pour mettre en valeur les espaces verts de notre commune. Ainsi ont été traités l'agorespace, le lotissement de la source, la place du marché et le carrefour de Saint Jean. Cette fin d'été a également été l'occasion de rafraîchir les marquages routiers (stop et cédez le passage), de vérifier et réparer les avaloirs d'eau pluviale.

En cette période de Toussaint, le cimetière fait également l'objet d'une attention toute particulière.

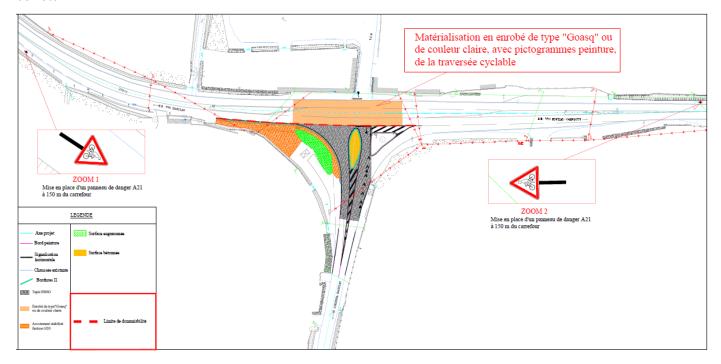
Recrutement

Dans la perspective d'un départ en retraite, la commune recrute par anticipation un adjoint technique. D'un profil très polyvalent, il viendra étoffer une équipe fortement sollicitée. La fiche de poste correspondante est disponible sur le site internet de la commune. Le poste est prioritairement ouvert aux fonctionnaires territoriaux titulaires ou stagiaires.

► Travaux

Aménagement du carrefour de Goasven

Dans le cadre du développement d'un itinéraire vélos, le Département du Finistère va réaliser les travaux de sécurisation du carrefour de Goasven. L'opération consiste à redonner à cette intersection une configuration de carrefour. Les voies seront réduites, resserrées et matérialisées par des bordures. La voie de décélération venant de Daoulas est supprimée. A la demande de la commune, la voie d'insertion menant à l'Hôpital-Camfrout est conservée. Enfin, en plus d'une signalisation renforcée, la surface de la chaussée au droit du carrefour sera nuancée en matériaux clairs. La commune participe à ces travaux à hauteur de 20%.





Travaux de voirie

Les derniers travaux de renforcement de voirie du programme 2020 ont pu être réalisés. A Clemeneh'y, l'opération a consisté à refaire le réseau d'évacuation des eaux pluviales, à élargir une partie de la chaussée et à renforcer la structure de cette chaussée. A Kervaden, la chaussée sera reprofilée en enrobés pour gommer les affaissements de rives. Concernant la réfection de la route menant au port de Pors Beac'h, le nouveau revêtement en enrobés vient renforcer et étancher la structure fatiguée. Nous avons profité de cette occasion pour poser des fourreaux visant à installer des points d'eau et d'électricité au droit des deux zones d'hivernage de bateaux. Le coût des travaux s'élève respectivement à 39 546€ HT et 43 107€ HT. Il restera encore à entreprendre quelques réparations très localisées avant la fin de l'année.

Rénovation thermique de l'école

Dernière phase pour le chantier de rénovation thermique de l'école.

L'entreprise Hétet Construction de Pont-de-Buis-Lès-Quimerch a profité des vacances de la toussaint pour remplacer les menuiseries de la salle de motricité et celles de la salle de sieste à l'étage de l'école maternelle.

En photo, la salle de motricité qui sera plus lumineuse et moins gourmande en énergie.



► SANTÉ



Ancien cabinet médical : disponibilité d'un local

Après l'installation prochaine dans l'ancien cabinet médical de Madame Jestin et Monsieur Gavy, infirmiers, la commune de Logonna-Daoulas aura la chance d'accueillir dans le même bâtiment, Madame Le Corre, orthophoniste, à l'été 2021.

Formation à l'utilisation du défibrillateur cardiaque

Il y a maintenant quelques mois, un défibrillateur cardiaque a été installé au niveau de l'accès de la salle Kejadenn. La commune va prochainement organiser la formation d'une partie des agents et de quelques élus à son utilisation par l'intermédiaire de la Croix Rouge de Landerneau.

Cette formation, intitulée "les gestes qui sauvent" dure deux heures et comprend la protection, l'alerte, les compressions thoraciques, l'utilisation du défibrillateur, les hémorragies et les positions d'attente.

Compte tenu de l'enjeu, la municipalité souhaite ouvrir cette formation aux responsables des associations (ou à leur représentant) utilisant la salle Kejadenn. Merci donc aux associations intéressées de se faire connaître à l'accueil de la mairie en communiquant les coordonnées des personnes à inviter.



► Le clin d'œil

Le Mystère de la Chapelle Saint Jean

Le Mystère de Saint Jean est en partie résolu. L'enquête a permis de lever une partie du voile et suite aux nombreuses informations arrivées en mairie nous en savons un peu plus sur la statue de Saint Paul Aurélien.

C'est surtout la découverte d'une lettre dans les archives de la mairie qui a été déterminante dans l'avancée de l'enquête. Ecrite par M. Thomas, Commissaire-Priseur à l'hôtel des ventes de Quimper, cette lettre qui date du 30 septembre 1985 porte essentiellement sur l'estimation de la valeur de la statue de Saint Paul Aurélien : 35 000 francs tout de même avec un commentaire "Ce qui confirme l'exceptionnelle qualité de la statue ".

Mais l'édition du LOGONNA Infos de novembre-décembre étant très chargée, il vous faudra attendre l'édition de janvier pour connaître la suite du Mystère de Saint Jean.

Bonne fêtes de fin d'année.

Dès le plus jeune âge



Première réunion de bureau pour Maëwenn, le temps pour son papa de venir la chercher.

► Enfance - Jeunesse

Le Conseil Municipal des jeunes est relancé!



Le nouveau bureau du conseil municipal 2020-2026 a décidé de relancer le CMJ le jeudi 22 octobre. Pour mémoire, les élections pour le second Conseil Municipal des Jeunes ont eu lieu le samedi 12 octobre 2020. Ce conseil est composé de 12 jeunes : Jeanne DUVAL, Tom JACQUET, Jeanne TURCHI, Charlie BERTELLE, Lou COIC GOURVES, Maximilien THINET, Fantine JANISZEWSKI, Lucie NADEAUD, Lili-Rose SCORDIA, Camille MEENS, Aénor SIMON, Elise TURC.

Il a pu se réunir 5 fois entre octobre 2019 et février 2020 puis la pandémie de la COVID-19 a mis un coup d'arrêt à ce lancement de la saison 2. Les conseillers municipaux disponibles se sont retrouvés en mairie pour renouveler ou conforter leurs premières idées du mois de novembre 2019. En attendant le retour des autres

membres du CMJ, les idées qui reviennent sont l'amélioration des repas servis à la cantine de Logonna-Daoulas, l'aménagement d'un terrain de pétanque, la fabrication de nichoirs pour oiseaux ou bien encore l'ouverture d'une aire de jardinage. Des animations comme une soirée crêpes permettant une rencontre des plus jeunes et des anciens sortent du lot, tout comme la tenue d'un vide-greniers. Les petits cerveaux fourmillent d'idées.

Les élus mobilisés par l'encadrement de ce second CMJ sont Séverine Quillévéré, Margaux Lefeuvre, Nadège Guillier et Gilles Calvez. Ils ont la volonté de permettre aux jeunes de développer des projets sur deux ans et de permettre aux membre du CMJ de donner leurs avis sur des projets en gestation dans les commissions des conseillers adultes.

▶ Vie de l'école

Cette année, les élèves des classes de TPS/PS et MS/GS travaillent sur le thème des moyens de transport. Ce vendredi 16 octobre, ils se sont rendus au Créquin dans les ateliers des services techniques pour observer les nombreux véhicules de la commune : des tracteurs, un camion-benne et des véhicules utilitaires.

Romain leur a expliqué le rôle de chaque engin. Les enfants ont passé un excellent moment. Ils ont particulièrement apprécié de pouvoir monter dans le tracteur vert qui coupe l'herbe. Ils remercient la mairie et Romain pour cette visite!

N'hésitez pas à contacter l'école maternelle si vous possédez des véhicules à leur faire découvrir !



▶ Vie économique - Agriculture

Elégantissimes : le vêtement adapté à votre taille.

Élégantissimes est une société de prêt-à-porter féminin de la taille 38 à 60 et plus, plus particulièrement spécialisé dans la grande taille. "La collection de prêt-à-porter de qualité à prix très abordables est visible à mon domicile. J'interviens également en live sur Facebook (page Élégantissimes) tous les mercredis soir à 21h où je présente une douzaine de modèles. Je peux également me déplacer à votre domicile avec toute ma collection (showroom privé), vous invitez vos amies à venir la découvrir et en contrepartie vous bénéficiez d'une remise sur votre commande. Je participe à des portes ouvertes ou salons. J'ouvre des boutiques éphémères sur 2 ou 3 jours et encore pleins d'autres idées à mettre en place."

Contact : Isabelle LE LOC'H - 06 23 35 72 64 - elegantissimes@gmail.com

Le coin du Bio

Laurent Velly, agriculteur bio de Daoulas, exploite des terrains sur Daoulas et Logonna.

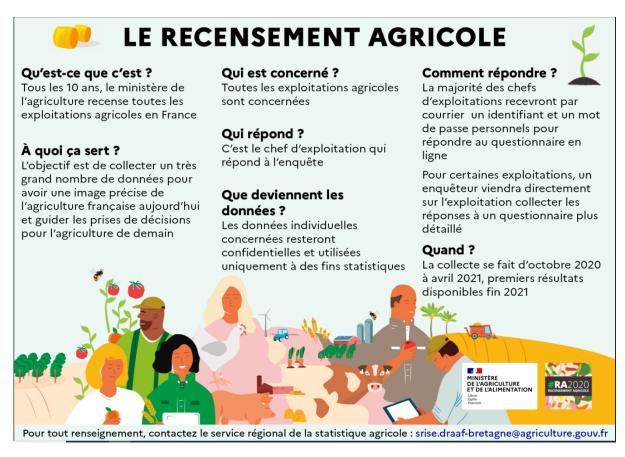
Il vient de défricher un terrain d'un peu moins d'un hectare à proximité de Moulin Mer.

Il souhaite étendre ses cultures et recherche d'autres terrains, éventuellement en friche, de préférence exposés sud, sur la commune de Logonna Daoulas.

La commune commence à mettre en place une politique de valorisation des friches agricoles. La démarche de Laurent Velly va dans ce sens et nous l'encourageons à poursuivre son initiative.

Les propriétaires de terres en friche qui souhaiteraient participer à cette opération peuvent prendre contact avec la mairie ou adresser un courrier en mairie à destination de Yves GUIGNOT (adjoint développement durable et valorisation des friches) ou André Postec (adjoint agriculture, travaux et littoral).





► Environnement - Cadre de vie

Noir c'est noir

L'éclairage extérieur est indispensable, dans certaines conditions, à la vie sociale pour apporter confort et sécurité.

Mais l'augmentation d'éclairages artificiels extérieurs nocturnes excessifs a des impacts néfastes sur les rythmes biologiques des humains et de la biodiversité, fragmente les milieux naturels et affecte la qualité de l'environnement et du ciel nocturne.

Consciente de cette pollution lumineuse la commune de Logonna-Daoulas s'est engagée depuis plusieurs années dans le remplacement des points lumineux par des technologies plus respectueuses de l'environnement nocturne et plus économe en consommation d'énergie. Mais c'est une nouvelle étape que vient de franchir notre commune en s'inscrivant, avec l'aide du PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique) et du SDEF (Syndicat départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère), dans la démarche de labellisation Villes et Villages étoilés. L'obtention du Label est espérée courant 2021.



D'ici là nous allons poursuivre notre action pour limiter les pollutions lumineuses. Nous allons, par exemple, repenser l'illumination de l'église qui est actuellement liée au fonctionnement de l'éclairage public, à savoir matin et soir et ceci tout au long de l'année.

Eco-pâturage



La commune de Logonna possède des terrains qui n'intéressent aucun professionnel de l'agriculture. Trop petits, trop pentus, terre de mauvaise qualité.

Notre souhait est de créer un troupeau pour l'entretien de ces délaissés. Au-delà de la gestion du troupeau, l'idée est de créer des animations : organiser une transhumance, fêter les naissances, la tonte...

La base du troupeau existe déjà soit deux brebis Lande de Bretagne et un bélier, le troupeau pourra être complété par des chèvres des fossés en lien avec le PNRA et pour se protéger des chiens errants, pourquoi pas un âne.

Si ce projet vous intéresse vous pouvez nous faire parvenir vos idées par mail à la mairie : mairie.logonnadaoulas@orange.fr, une réunion d'information sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

Circulation des piétons en sécurité

Les trottoirs de la route de Ruliver, en entrée d'agglomération présentent une largeur qui permet aux automobilistes de s'y garer. Quand tel est le cas, le cheminement des piétons, parfois accompagnés d'une poussette, devient alors particulièrement compliqué, voire dangereux puisque les usagers sont alors contraints de marcher sur la chaussée. Chacun d'entre nous doit prendre conscience des risques engendrés par ces stationnements inappropriés. Il existe probablement des alternatives pour les automobilistes, même si celles-ci nous contraignent à marcher un peu plus. Merci de votre compréhension.



Déclaration indispensable pour tout projet d'aménagement ou de construction

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est aujourd'hui le document de référence pour tous les projets d'aménagement ou de construction, quelque soit leur taille. Le domaine étant parfois un peu complexe, nous invitons les usagers à se rapprocher de l'accueil de la mairie afin de connaître les démarches à entreprendre pour mettre en œuvre leurs projets. Il est très important de le faire avant toute intervention. En effet, le cas échéant, les travaux réalisés sans autorisation peuvent être considérés comme illégaux avec le risque clairement affiché de devoir démolir ce qui a été construit. Lien pour la consultation du PLUi :

https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consulter-les-documents-du-plui-executoire/

Evacuation des déchets de la digue de Moulin mer

Après de multiples échanges avec le propriétaire des déchets entreposés sur la digue menant au Moulin Mer, la commune a finalement obtenu ce qu'elle souhaitait, à savoir l'évacuation et la mise au propre du site. Le résultat est impressionnant dès que l'on arrive par la route, l'endroit a retrouvé tout son charme d'antan.







Brève de chasse

La chasse n'est pas que barbarie, tuerie et saccage de la nature. C'est aussi une histoire de rencontres, de partage, de protection des cultures...

Sangliers à Logonna

Si au petit matin, en ouvrant vos volets, vous constatez votre pelouse labourée, ne cherchez pas plus loin : les sangliers sont passés cette nuit, à la recherche de vers et autres tipules.

Banalisé par les médias à travers toute la France SUS CROFA (nom scientifique) se porte bien et sa silhouette est bien connue de tous.

Très rare, même exceptionnel à Logonna car sa géographie en forme de presqu'île ne favorise pas l'arrivée de ce voyageur, sinon par l'est de la commune. Néanmoins, ces dernières années des passages sont vérifiés et des rencontres sont faites, mais pas de prise par les chasseurs.

A notre connaissance, le dernier sanglier tiré (mais « loupé », « raté ») à Logonna, l'était le 20 janvier 1980 par Jean Le Fur et Michel Besle chassant le lapin vers l'Anse du Bourg. « Hénaurme » dira José Cabon qui l'avait rencontré la veille vers 23h00 à 200m du Kiss Me (ancienne piste de danse) à Goasven sautant la route pour entrer sur notre commune.

Depuis, pas de tir de sanglier mais des rencontres inopinées ou de vaines filatures.

Cet animal très rusé, avec une ouïe et un odorat exceptionnels sait se protéger. Il a un statut « administratif » de nuisible par les dégâts provoqués chez les agriculteurs ou dans vos jardins, et il est un danger pour la circulation automobile : c'est l'ennemi des assureurs.

Attention à la grosse bête noire.

Culture - Animations

Annulation du Marché de l'Avent

En raison de la situation sanitaire, le traditionnel marché de l'Avent n'aura pas lieu cette année.

Retour sur le festival Dixie Jazz



Le public venu aux trois concerts proposés a pu se régaler de cette musique des années 1920.

Le "Early Jazz" ou "Jazz Dixie" nous vient de la Nouvelle Orléans et s'est développé vers les années 1910/1920. Dixie est le nom du Sud des Etats-Unis.

Ce jazz Dixie est une musique polyphonique, on y retrouve l'histoire des Etats-Unis : brassage des populations, cris des esclaves, accents des anglais, quadrilles des français et les élans du peuple avec les fanfares.

On improvisait, on dansait, on jouait avec les objets que l'on avait : banjo ramené d'Afrique, planche à laver...

Foule d'instruments, contrebasse, piano, clarinette...pour nous plonger dans une ambiance aux accents de blues, swing...une musique vibrante et joyeuse!

Le concert sur Boris Vian nous a rappelé l'époque où l'on manipulait les mots avec dérision, ironie et humour pour rire, critiquer, dire des vérités ou provoquer. On jonglait avec les mots avec brio pour le plaisir.

Boris Vian disait ainsi "je me demande si je ne suis pas en train de jouer avec les mots. Et si les mots étaient fait pour ça ?"



Replongez-vous dans l'univers de Boris Vian.

La Biblio propose une mallette de livres pour adultes et pour enfants. C'est le moment de philosopher sur l'audace...

Street Quality, La souris Noire, Clarinette Marmelade : trois groupes de musiciens qui ont su transmettre au public leur passion et leur plaisir de jouer.

Plébiscité, on attend une prochaine édition de ce festival Dixie Jazz.

Littérature : La ballade de Bob Kerjean de Hervé Bellec



Hervé Bellec de retour. Son dernier livre « Lulu tout simplement » paru en février 2020, fut apprécié par nombre d'entre nous ; et c'est avec plaisir qu'Hervé Bellec nous revient avec son nouveau roman « La balade de Bob Kerjean ».

Dans un récit plein de surprises, Hervé Bellec remet son personnage de Bob Kerjan en selle pour un road trip à travers cette Bretagne historique qu'il chérit.

Quatre vingt jours comme autant d'étapes que l'auteur nous propose au départ de Nantes en hommage à Jules Verne.

Dans ce premier volume en 40 histoires d'un jour, on se laisse entraîner au hasard des humeurs et de l'infatigable BK, toujours inspiré dès qu'il s'agit de prendre la route. Et si le terrain peut nous sembler familier, la plume nomade d'Hervé Bellec nous rappelle que le voyage s'inscrit toujours dans une démarche et un «savoir voir», même sur les chemins les plus proches…

Livres d'art à La Biblio

Les rayons de la bibliothèque s'enrichissent de livres d'art. Vous pourrez bientôt vous plonger dans les univers de Matisse, Chagall, Picasso, Hartung...ou encore Enki Bilal.

Et ce grâce au généreux don de Madame et Monsieur Bathany qui ont remis leur quinzaine de livres d'art à la mairie de Logonna -Daoulas.

Depuis l'ouverture du Fonds Hélène et Edouard Leclerc en 2012 avec l'exposition Gérard Fromanger jusqu'à l'exposition Enki Bilal, c'est toute la collection des livres des expositions et artistes qui seront à votre disposition. Nous tenons à remercier les généreux donateurs.